

EUROPE

Amener les immigrants à retourner chez eux

La Belgique, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas et la Suisse ont conjointement contribué financièrement à la réalisation de ce projet qui a été mené en étroite coordination avec les autorités marocaines et celles des pays d'origine.

Ce projet de 18 mois, qui fait suite aux projets pilotes financés par la Suisse et la Belgique, a apporté une solution aux migrants en situation irrégulière sur le territoire marocain et souhaitant retourner dans leurs pays d'origine. Ainsi 502 migrants ont sollicité l'assistance de l'OIM et sont retournés volontairement vers 20 pays d'origine différents, principalement le Congo Brazzaville, la Côte d'Ivoire, la Guinée Conakry et la République Démocratique du Congo. La majorité (56%) de ces bénéficiaires est composée de jeunes hommes entre 21 et 30 ans ; on compte aussi 87 femmes et 30 mineurs, dont 20 enfants de moins de 3 ans.

D'une simple agence logistique au départ, l'OIM a élargi son champ d'action pour devenir l'organisme international chef de file œuvrant aux côtés des gouvernements et de la société civile afin de favoriser la compréhension de la problématique migratoire, d'encourager le développement économique et social par le biais de la migration et de veiller au respect de la dignité humaine et au bien-être des migrants. <

Le projet de retour volontaire assisté et de réintégration est l'un des programmes phares menés par l'OIM en Afrique avec l'appui de bailleurs de fonds européens. «Les migrants en situation irrégulière au Maroc prennent contact avec les responsables de l'OIM au Royaume pour les aider à retourner dans leurs pays d'origine. Certains sont orientés vers l'organisation par des associations locales qui diffusent l'information dans les milieux des migrants. Le «bouche à oreille» joue également un rôle important. Le transport des migrants vers leurs pays d'origine est pris en charge par l'Organisation qui facilite également les démarches administratives

auprès des représentations consulaires au Maroc pour l'obtention des papiers nécessaires au retour des migrants», affirme Oihid Elayar, assistant de projet à l'Organisation internationale pour les migrations.

Cependant, l'action de cette organisation internationale ne se limite pas au rapatriement des migrants mais se poursuit également dans leurs pays d'origine. C'est d'ailleurs l'une des innovations introduites par l'OIM. En effet, le projet est innovant dans le sens où chaque migrant de retour

bénéficie d'un projet de réinsertion. Ainsi, en collaboration avec les Missions de l'OIM dans les pays d'origine, les migrants ont bénéficié d'un appui financier pour commencer une activité génératrice de revenus telle que épicerie, commerce de vêtements, téléboutique ou encore salon de coiffure. La possibilité d'entreprendre un projet de réinsertion socio-économique est importante puisqu'elle permet au mi-

grant de ne pas rentrer les «mains vides», symbole de l'échec de son parcours migratoire, auprès de sa famille/communauté qui a très souvent investi dans son « aventure migratoire». Afin de mesurer l'effet de l'assistance à la réinsertion, une étude d'évaluation menée par un consultant indépendant est en cours de réalisation dans trois pays d'origine au contexte différent et auprès de migrants aux profils distincts. Les trois pays retenus sont le Congo Brazzaville, la Guinée Conakry et le Sénégal.

est financé par la Commission européenne, l'Italie, le Royaume-Uni et la Suisse. L'éventail grandissant des activités qu'elle a été amenée à déployer s'est accompagné d'une expansion rapide, qui l'ont fait passer du statut d'une organisation modeste à celui d'une entité gérant un budget annuel d'opérations avoisinant le milliard de dollars, à l'aide d'un effectif de près de 5.400 personnes réparties sur plus de 100 pays dans le monde. Connue aujourd'hui comme «l'agence des migrations», l'OIM est devenue le point de référence dans le débat mondial sur les incidences sociales, économiques et politiques des flux migratoires.

Historique

L'OIM est née en 1951 du chaos et des déplacements de personnes qu'a connus l'Europe de l'Ouest à la suite de la deuxième guerre mondiale. Mandatée par les gouvernements européens pour chercher des pays de réinstallation aux quelque 11 millions de personnes déracinées par la guerre, elle a organisé le transport de près d'un million de migrants durant les années 50. Une succession de changements de nom qui, en 1952, lui ont valu d'être rebaptisée Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), puis, en 1980, Comité intergouvernemental pour les migrations (CIM), et enfin, en 1989, Organisation internationale pour les migrations (OIM), témoigne de l'évolution de l'Organisation qui, en l'espace d'un demi siècle, est passée d'une agence logistique à une institution en charge de la gestion des flux migratoires.

Source: Mohamed Badrane (LE MATIN)

Confiez-vous au Spécialiste



- * Stores horizontaux, verticaux, Romains et cellulaires;
- * Toiles fixes, à tension et à rouleaux ;
- * Système Casablanca ;
- * Persiennes californiennes ;
- * Vienna et Valence ;
- * Cloisons japonaises sur rail;
- * Panneaux coulissants.

Appelez Jawad Najem au (514) 402-7173

l'Océani FRUITS DE MER - SEA FOOD
Restaurant - Poissonneries

سمك طازج
Kocani

Vivez sainement !

450.973.4645 815 Curé-labelle, Laval